

Gouvernement du Québec

Décret 1488-2025, 10 décembre 2025

CONCERNANT la réception et le traitement des demandes présentées à titre d'étudiant étranger, pour la période du 17 décembre 2025 au 16 décembre 2026 et pour la période du 17 décembre 2026 au 16 décembre 2027, dans le cadre du Programme des étudiants étrangers

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 50 de la Loi sur l'immigration au Québec (chapitre I-0.2.1) le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration peut prendre une décision relative à la réception et au traitement des demandes présentées conformément au chapitre III de cette loi, à moins qu'une telle décision ne concerne les demandes présentées à titre d'étudiant étranger, auquel cas elle ne peut être prise que par le gouvernement;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de cet article une décision est prise en tenant compte, notamment, des orientations et des objectifs fixés au plan annuel d'immigration, des besoins économiques et de main-d'œuvre, du besoin de favoriser une diversité de provenance des demandes de sélection, de considérations humanitaires, de toute situation susceptible de compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être de personnes immigrantes, de la capacité d'accueil et d'intégration du Québec, de l'objectif d'assurer la pérennité et la vitalité du français, seule langue commune de la nation québécoise, ou de l'intérêt public;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de cet article une telle décision peut notamment porter sur le nombre maximal de demandes que recevra le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, la période de réception des demandes, les conditions et modalités de la suspension de leur réception, l'ordre de priorité de traitement, la suspension du traitement et la disposition des demandes dont l'examen n'est pas commencé;

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 52 de cette loi, une décision prise en vertu de l'article 50 ou 51 peut s'appliquer à une catégorie, à un programme d'immigration ou à un volet d'un tel programme;

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de cet article, une décision peut varier en fonction de toute distinction jugée utile, prévoir des exceptions, et elle doit préciser les motifs qui la justifient;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de cet article, une décision est prise pour une période maximale de 48 mois et peut être modifiée en tout temps au cours de cette période;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de cet article, la décision est publiée à la *Gazette officielle du Québec* et elle prend effet à la date de sa publication ou à la date ultérieure qui y est fixée;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 2^o du deuxième alinéa de l'article 52.1 de cette loi, une décision du gouvernement concernant les demandes présentées à titre d'étudiant étranger est prise sur la recommandation conjointe du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et, selon leur compétence respective, de la ministre de l'Éducation et de la ministre de l'Enseignement supérieur, entre autres dans le cas où elle porte sur le nombre maximal de demandes que recevra le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, si ce nombre maximal est fixé en fonction d'une distinction, notamment d'une région du Québec, d'un ordre d'enseignement, d'une langue d'enseignement, d'un cycle d'études, de services éducatifs, d'une catégorie d'établissement d'enseignement, d'un centre de services scolaire, d'un établissement d'enseignement ou d'un programme d'études, ou si des exceptions sont prévues;

ATTENDU QUE le gouvernement a déterminé, par le Règlement sur l'immigration au Québec (chapitre I-0.2.1, r. 3), le Programme des étudiants étrangers;

ATTENDU QU'il y a lieu de fixer, en fonction de certaines distinctions, le nombre maximal de demandes présentées à titre d'étudiant étranger que recevra le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, dans le cadre du Programme des étudiants étrangers, pour la période du 17 décembre 2025 au 16 décembre 2026 et pour celle du 17 décembre 2026 au 16 décembre 2027, et de prévoir des exceptions;

ATTENDU QUE les motifs suivants justifient cette décision :

—il y a lieu de tenir compte de l'une des orientations pluriannuelles en matière d'immigration pour la période 2026-2029, consistant à réduire progressivement le nombre de résidents non permanents au Québec, notamment en :

—agissant dans les programmes pour lesquels le consentement du gouvernement du Québec est requis avant l'admission, pour viser, à terme, un nombre maximal de 110 000 titulaires de permis dans le Programme des étudiants étrangers;

—visant le maintien du nombre de demandes de sélection à titre temporaire pour études, par rapport à 2024, pour les programmes des centres de formation professionnelle, les programmes menant à un diplôme d'études collégiales au cégep et les programmes universitaires;

—afin que le nombre de demandes de sélection temporaire à titre d'étudiant étranger reçues soit en phase avec le niveau d'immigration planifié pour la période 2026-2029 pour l'admission de ressortissants étrangers dans cette catégorie, il y a lieu de prévoir le nombre maximal de demandes présentées à titre d'étudiant étranger à recevoir, et de prévoir des exceptions pour tenir compte de situations particulières;

—afin de favoriser la stabilité et la prévisibilité du nombre d'étudiants étrangers, il y a lieu de prévoir que cette décision s'applique pour la période du 17 décembre 2025 au 16 décembre 2026 et pour la période du 17 décembre 2026 au 16 décembre 2027;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, de la ministre de l'Éducation et de la ministre de l'Enseignement supérieur:

QUE soit fixé à 105 223, en fonction des distinctions prévues à l'annexe au présent décret, le nombre maximal de demandes présentées à titre d'étudiant étranger que recevra le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour chacune des périodes suivantes:

—la période du 17 décembre 2025 au 16 décembre 2026;

—la période du 17 décembre 2026 au 16 décembre 2027;

QUE ce nombre maximal pour chacune de ces périodes ne s'applique pas à une demande présentée par un ressortissant étranger qui, selon le cas:

—présente une demande afin de prolonger son séjour à titre d'étudiant étranger dans le même programme d'études de formation professionnelle ou de niveau collégial ou universitaire qu'il poursuit et au sein du même établissement d'enseignement dans lequel il est admis;

—est un enfant à charge qui accompagne le titulaire de l'autorité parentale qui séjourne au Québec à titre de travailleur étranger temporaire ou d'étudiant étranger;

—présente une demande pour poursuivre des études de niveau primaire ou secondaire;

—a présenté une demande visant à obtenir la protection conférée par le paragraphe *b* ou *c* de l'alinéa 1 de l'article 95 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27);

—a été admis dans une formation d'appoint prescrite par un ordre professionnel dans le secteur de la santé;

—a été admis à l'École du Barreau;

—est choisi dans le cadre du Programme de bourses d'excellence pour les élèves et les étudiants étrangers et qui présente une demande pour poursuivre une formation professionnelle;

—est titulaire d'une attestation décernée par le Protocole du gouvernement du Québec;

QUE le présent décret remplace le décret n° 155-2025 du 19 février 2025, modifié par le décret n° 632-2025 du 14 mai 2025.

Le greffier du Conseil exécutif,
DAVID BAHAN

ANNEXE

Nombre maximal de demandes présentées à titre d'étudiant étranger que recevra le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, pour la période du 17 décembre 2025 au 16 décembre 2026 et pour la période du 17 décembre 2026 au 16 décembre 2027, dans le cadre du Programme des étudiants étrangers en fonction d'un ordre d'enseignement, d'une catégorie d'établissement d'enseignement, d'un centre de services scolaire, d'une commission scolaire, d'un établissement d'enseignement ou d'un programme d'études

Formation professionnelle

Centres de services scolaire, commissions scolaires et établissements d'enseignement	Nombre maximal de demandes
Centres de services scolaires	
Centre de services scolaire au Coeur-des-Vallées	68
Centre de services scolaire de Charlevoix	51
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	78
Centre de services scolaire de la Baie-James	119
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	236
Centre de services scolaire de la Capitale	292
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	52
Centre de services scolaire De La Jonquière	175
Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	0
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	408
Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke	76

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Centres de services scolaire, commissions scolaires et établissements d'enseignement	Nombre maximal de demandes
Centre de services scolaire de la Rivéraine	57
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord	87
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	80
Centre de services scolaire de Laval	1 232
Centre de services scolaire de l'Énergie	127
Centre de services scolaire de l'Estuaire	108
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	167
Centre de services scolaire de Montréal	5 090
Centre de services scolaire de Portneuf	77
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	108
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	130
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	82
Centre de services scolaire des Affluents	199
Centre de services scolaire des Appalaches	311
Centre de services scolaire des Bois-Francis	96
Centre de services scolaire des Chênes	83
Centre de services scolaire des Chic-Chocs	307
Centre de services scolaire des Découvreurs	183
Centre de services scolaire des Draveurs	72
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries	87
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	66
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	69
Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	54
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	69
Centre de services scolaire des Îles	50
Centre de services scolaire des Laurentides	67
Centre de services scolaire des Mille-Îles	107
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	57
Centre de services scolaire des Navigateurs	158
Centre de services scolaire des Patriotes	52
Centre de services scolaire des Phares	66
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	78
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	215
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	158

Centres de services scolaire, commissions scolaires et établissements d'enseignement	Nombre maximal de demandes
Centre de services scolaire des Samares	61
Centre de services scolaire des Sommets	58
Centre de services scolaire des Trois-Lacs	79
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy	91
Centre de services scolaire du Fer	111
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	54
Centre de services scolaire du Lac-Abitibi	81
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	157
Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue	53
Centre de services scolaire du Littoral	50
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	79
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	58
Centre de services scolaire Harricana	115
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	1 631
Centre de services scolaire Marie-Victorin	156
Centre de services scolaire René-Lévesque	1 640
Commissions scolaires	
Commission scolaire Central Québec	10
Commission scolaire crie	0
Commission scolaire Eastern Shores	10
Commission scolaire Eastern Townships	13
Commission scolaire English-Montréal	357
Commission scolaire Kativik	0
Commission scolaire Lester-B.-Pearson	1 267
Commission scolaire New Frontiers	10
Commission scolaire Riverside	44
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	79
Commission scolaire Western Québec	10
Établissements d'enseignement	
Académie des pompiers	1
Aviron Québec Collège Technique	78
Campus Notre-Dame-de-Foy	2
Cégep de la Gaspésie et des Îles	51
Cégep de Victoriaville	51

Centres de services scolaire, commissions scolaires et établissements d'enseignement	Nombre maximal de demandes
Centre de formation professionnelle d'électrolyse et d'esthétique	0
Centre Régional d'éducation aux adultes de Pessamit	0
Centre régional d'éducation des adultes de Uashat mak Mani-Utenam	0
Centre régional d'éducation des adultes Kitci-Amik	0
Centre régional d'éducation pour adultes Kahnawake	0
Centre régional d'éducation pour adultes Listuguj	0
Collège April-Fortier	0
Collège Canada inc.	294
Collège CDI Administration. Technologie. Santé	125
Collège Cestar	297
Collège de technologie Veritas inc.	23
Collège Greystone	3
Collège Herzing	19
Collège LaSalle	8
Collège l'Avenir de Rosemont inc.	0
Collège Milestone	152
Collège Royal du Québec	0
Collège St-Michel	366
Collège Supérieur de Montréal	4 646
Collège Supérieur de Sherbrooke	1 420
Conseil de l'Éducation du Lac-Simon	0
École de technologie gazière	0
École du Routier G.C.	0
École secondaire Kassinu Mamu	0
École secondaire Manikanetish du conseil des Montagnais de Sept-Îles et Malitenam	0
École secondaire Mikisiw	0
École Supérieure Internationale de Montréal	2 208
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	66
Institut Teccart	0
Institut technique Aviron de Montréal	327
Kanatamat Tshitipenitamu	0
L'École de L'Automobile	0
L'École du Routier Professionnel du Québec (1996) Inc.	0
Total formation professionnelle	27 915

Collégial

Établissement	Nombre maximal de demandes		
	DEC	AEC	Autres programmes
Académie de Formation Équestre du Québec	0	0	0
Campus d'effets visuels Inc.	0	9	0
Campus Notre-Dame-de-Foy	95	12	0
Cargair ltée	0	28	0
Cégep André-Laurendeau	153	39	0
Cégep Beauce-Appalaches	68	9	0
Cégep d'Ahuntsic	226	4	0
Cégep de Baie-Comeau	102	9	0
Cégep de Bois-de-Boulogne	65	57	0
Cégep de Chicoutimi	325	25	0
Cégep de Drummondville	523	9	0
Cégep de Granby	405	9	0
Cégep de Jonquière	330	1	0
Cégep de la Gaspésie et des Îles	379	27	0
Cégep de La Pocatière	155	9	0
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	282	9	0
Cégep de Lévis	113	1	0
Cégep de l'Outaouais	176	9	0
Cégep de Maisonneuve	140	30	0
Cégep de Matane	129	9	0
Cégep de Rimouski	60	9	0
Cégep de Rivière-du-Loup	90	5	0
Cégep de Rosemont	104	53	0
Cégep de Sainte-Foy	94	9	0
Cégep de Saint-Jérôme	130	9	0
Cégep de Saint-Laurent	131	12	0
Cégep de Sept-Îles	59	9	0
Cégep de Shawinigan	197	2	0
Cégep de Sherbrooke	398	9	0
Cégep de Sorel-Tracy	222	9	0
Cégep de St-Félicien	267	33	0
Cégep de St-Hyacinthe	329	4	0

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Établissement	Nombre maximal de demandes		
	DEC	AEC	Autres programmes
Cégep de Thetford	216	9	0
Cégep de Trois-Rivières	409	9	0
Cégep de Valleyfield	47	52	0
Cégep de Victoriaville	99	9	0
Cégep du Vieux Montréal	165	23	0
Cégep du Vieux Montréal- École supérieure de ballet du Québec	0	0	9
Cégep Édouard Montpetit	100	45	0
Cégep François-Xavier Garneau	199	1	0
Cégep Gérard-Godin	82	1	0
Cégep John Abbott	67	9	0
Cégep Limoilou	212	94	0
Cégep Limoilou – École de cirque de Québec	0	0	22
Cégep Lionel Groulx	74	9	0
Cégep Marie-Victorin	301	49	0
Cégep Montmorency	74	31	0
Cégep Régional Champlain	28	2	0
Cégep Régional de Lanaudière	152	9	0
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	158	6	0
Cestar Collège, campus LaSalle	0	9	0
Collège Air Richelieu	14	13	0
Collège André-Grasset	82	3	0
Collège April-Fortier	25	9	0
Collège Avalon	0	94	0
Collège Bart	16	3	0
Collège Canada	0	68	0
Collège CDI Administration. Technologie. Santé	0	714	0
Collège Cestar – Syn Studio	0	9	0
Collège Cumberland	0	300	0
Collège d'aéronautique	0	30	0
Collège d'Alma	110	9	0
Collège Dawson	133	9	0

Établissement	Nombre maximal de demandes		
	DEC	AEC	Autres programmes
Collège de gestion, technologie et santé Matrix inc.	0	37	0
Collège de l'immobilier du Québec	0	0	0
Collège de pilotage Saint-Hubert	0	9	0
Collège de Technologie Ascent inc.	0	9	0
Collège Décarie	6	44	0
Collège d'enseignement en immobilier inc.	0	9	0
Collège des technologies de l'information de Montréal	0	9	0
Collège Eid Air Aviation	0	9	0
Collège Ellis	2 240	656	0
Collège Greystone	0	47	0
Collège Héritage	13	9	0
Collège Herzing	0	9	0
Collège iFly inc.	0	8	0
Collège international Marie de France	45	0	0
Collège Jean-de-Brébeuf	11	0	0
Collège Kensley inc.	0	196	0
Collège Lafleche	127	3	0
Collège LaSalle	1 224	783	0
Collège l'Avenir de Rosemont inc.	0	12	0
Collège Marianopolis	48	0	0
Collège Mérici	56	24	0
Collège Milestone	0	9	0
Collège national de science et technologie inc.	0	238	0
Collège O'Sullivan de Montréal inc.	365	2	0
Collège O'Sullivan de Québec inc.	108	28	0
Collège Royal du Québec	0	9	0
Collège Select Aviation	0	109	0
Collège Stanislas inc.	47	0	0
Collège St-Michel, Pavillon Sauvé	0	83	0
Collège TAV	27	173	0

DÉCRETS ADMINISTRATIFS

Établissement	Nombre maximal de demandes		
	DEC	AEC	Autres programmes
Collège Unica	0	12	0
Collège Universel	1 468	706	0
Collégial International Sainte-Anne	18	0	0
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	18	0	0
École de danse contemporaine de Montréal	0	4	0
École de management INSA	0	9	0
École de musique Vincent d'Indy	0	0	0
École nationale de cirque	24	9	9
École nationale de l'humour	0	4	0
École nationale de théâtre du Canada	0	0	7
École Supérieure Internationale de Montréal	0	9	0
Hélicraft	0	29	0
Institut de technologie agroalimentaire, campus de La Pocatière	23	9	0
Institut de technologie agroalimentaire, campus de Saint-Hyacinthe	16	9	0
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	16	9	0
Institut d'enregistrement du Canada	0	9	0
Institut Élite de Montréal	0	137	0
Institut Teccart	1 366	266	0
Institut Trebas Québec inc.	0	574	0
Isart Digital	0	14	0
Lachute Aviation	0	9	0
L'École de danse de Québec	0	4	0
Les Écoles créatives	0	10	0
MacDonald College – Université McGill	9	0	0
Multihexa	25	138	0
Passport Hélico	0	8	0
Rubika Montréal	0	17	0

Établissement	Nombre maximal de demandes		
	DEC	AEC	Autres programmes
Séminaire de Sherbrooke	8	2	0
Vanier College	97	27	0
Total collégial	15 915	6 644	47

Universitaire

Établissements d'enseignement	Nombre maximal de demandes
Acadia University	18
Collège Presbytérien	0
Compagnie de Jésus	0
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	30
École de technologie supérieure	3 068
École nationale d'administration publique	737
École Polytechnique de Montréal	1 883
HEC Montréal	1 369
Institut de formation théologique de Montréal	0
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	10
Institut national de la recherche scientifique	297
Séminaire diocésain de Montréal	1
Télé-université	26
Université Bishop's	303
Université Concordia	4 448
Université de Montréal	7 403
Université de Sherbrooke	2 479
Université du Québec à Chicoutimi	4 358
Université du Québec à Montréal	6 523
Université du Québec à Rimouski	3 244
Université du Québec à Trois-Rivières	1 902
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	1 477
Université du Québec en Outaouais	3 641
Université Laval	7 124
Université McGill	4 361
Total universitaire	54 702

86926

